

Avis public



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 3 septembre 2024, à 19 heures, au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

5674, rue Sherbrooke Ouest

Cette dérogation mineure permettrait de déroger aux exigences pour les constructions en saillie sur le domaine public prescrit par l'article 336 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (01-276)*, afin de permettre d'installation d'un escalier sur le domaine public pour un bâtiment à usage mixte jumelé situé au 5674, rue Sherbrooke Ouest.

Toute personne intéressée peut se faire entendre au conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 16 août 2024.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate